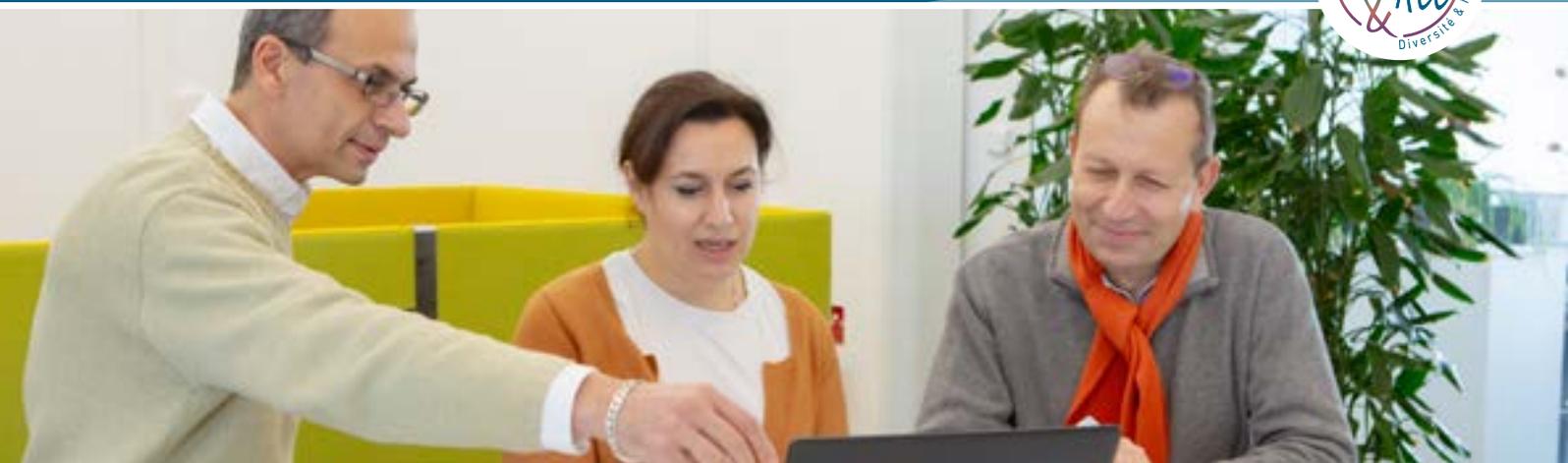


ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

Artelia affirme son engagement



EXERCICE 2024



ARTELIA
Unité Économique et Sociale



ARTELIA Industrie



PRINCIPIA

La loi Rixain, pour les Sociétés de + de 1000 collaborateurs et collaboratrices décline 2 indicateurs complémentaires et ne concerne donc qu'Artelia SAS :

- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants 6,94 %
- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les instances dirigeantes 22,18 %

L'index égalité professionnelle prend en compte plusieurs critères légaux et se décline par le calcul des indicateurs ci-dessous :

INDICATEUR 1

Écart de rémunération femmes - hommes

INDICATEUR 2

Écart de répartition des augmentations individuelles femmes - hommes

INDICATEUR 3

Écart de répartition des promotions femmes - hommes

INDICATEUR 4

100 % de femmes augmentées au retour de congé maternité

INDICATEUR 5

Présence des femmes et des hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise

EACH & ALL

Aller encore plus loin en matière de diversité et inclusion

La politique Diversité & Inclusion du Groupe Artelia constitue un axe fort de notre politique RSE.



[Cliquez ici](#)

Pour en savoir +



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

Artelia affirme son engagement



INDICATEURS 2025 (exercice 2024)	UES ARTELIA	ARTELIA INDUSTRIE	PRINCIPIA
Ecart de rémunération	39/40	39/40	38/40
Ecart de taux d'augmentation individuelle	20/20	20/20	35/35
Ecart de taux de promotions	15/15	15/15	
Augmentation au retour d'un congé maternité	15/15	15/15	15/15
Hautes rémunérations	0/10	0/10	0/10
INDEX	89/100	89/100	88/100